



SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION n°B-2023-11-079 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Bureau Communautaire : 16

**Date de convocation : 31/10/2023**

L'an deux mille vingt trois, le six novembre à 14 H 30, le Bureau communautaire s'est réuni, en la salle du Conseil municipal en mairie de Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Hervé ALLOY, Vice-président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente

**Absents :**

Jacques LEGRAND, Fabienne FONTENEAU, Jean-Philippe LE GAL, Sébastien LABORDE, Laurent KERMABON, Stéphanie DUPUY

-----  
Monsieur Hervé ALLOY a été nommé secrétaire de séance  
-----

# JEUNESSE, MOBILITES DOUCES, INTERMODALITE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

## « BOURSES PROJETS JEUNES » : DEMANDE DE BOURSE DE L'ASSOCIATION OG BRIGADE

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-Président en charge de la jeunesse, les mobilités douces, l'intermodalité et la démocratie participative,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Libournais,

Vu le règlement des Bourses projets jeunes, adopté par délibération du Bureau communautaire en date du 28 novembre 2022,

Vu la demande d'aide financière de l'Association « OG Brigade » en date du 19 septembre 2023,

Vu l'avis de la commission Jeunesse en date du 22 Septembre 2023,

Considérant que dans le cadre du dispositif « Bourses projets Jeunes Cali », la Communauté d'Agglomération du Libournais apporte un soutien méthodologique, matériel et financier à des projets à l'initiative de jeunes du territoire, dans les domaines sportifs, culturels, artistiques, humanitaires ou solidaires.

Considérant qu' « OG Brigade » est une association dont la vocation est de développer, promouvoir et favoriser des activités à caractère culturel, sportif et social autour du skateboard et des disciplines qui l'entourent.

Considérant que l'association sollicite le dispositif afin d'acquérir des casques et des kits de protection pour assurer des initiations auprès des enfants et du public jeunes en toute sécurité.

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (10 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- accorder une bourse de 250€ à l'association « OG Brigade » pour la réalisation du projet susvisé ;
- signer tous documents afférents à la présente délibération.

*Imputation budgétaire : chapitre 67 compte 6714 service gestionnaire : COOR3*

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le  
Fait à Libourne le 10 novembre 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Hervé ALLOY,  
Vice-président,  
Secrétaire de séance



SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION n°B-2023-11-080 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Bureau Communautaire : 16

Date de convocation : 31/10/2023

L'an deux mille vingt trois, le six novembre à 14 H 30, le Bureau communautaire s'est réuni, en la salle du Conseil municipal en mairie de Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Hervé ALLOY, Vice-président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente

**Absents :**

Jacques LEGRAND, Fabienne FONTENEAU, Jean-Philippe LE GAL, Sébastien LABORDE, Laurent KERMABON, Stéphanie DUPUY

-----  
Monsieur Hervé ALLOY a été nommé secrétaire de séance  
-----

# JEUNESSE, MOBILITES DOUCES, INTERMODALITE ET D PARTICIPATIVE CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE LES COLLÈGES ET LE SERVICE JEUNESSE DE LA CALI

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-Président en charge de la jeunesse, des mobilités douces, de l'intermodalité et de la démocratie participative,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Libournais,

Considérant que depuis plusieurs années, un travail collaboratif est engagé avec les collèges qui accueillent les jeunes du territoire communautaire.

Considérant que ce travail permet aux animateurs des Espaces jeunes communautaires d'intervenir hebdomadairement au sein de ces établissements scolaires pour y organiser des ateliers, des animations ou des temps d'échanges.

Considérant que le contenu de ces interventions est défini avec les collégiens, en concertation avec l'équipe éducative.

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (10 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau communautaire décide :

- de poursuivre la démarche collaborative engagée avec les collèges pour l'année scolaire 2023-2024,
- d'autoriser la signature de conventions de partenariat organisant l'intervention des animateurs des Espaces Jeunes au sein de ces collèges, ainsi que tout document y afférent.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le  
Fait à Libourne 10 novembre 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



Hervé ALLOY,  
Vice-président,  
Secrétaire de séance